



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ,
en charge de la protection sociale généralisée,
de la prévention et de la famille

Avis d'Appel Public à la Concurrence

L'acheteur public est la Polynésie française, pour le compte de la direction du Ministère des Solidarités et de la Santé, 58, rue des Poilus-Tahitiens, Paofai, BP 611, 98713 Papeete, TAHITI, Polynésie française – Tél. : (689) 40 46 00 03 - Fax. : (689) 40 46 00 04. L'autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché public est le Ministre des Solidarités et de la Santé. (LP 121-1).

Objet : Elaboration d'un plan et d'un projet d'établissement du pôle santé mentale
Réf. acheteur : MP18DSPS04
Marché public : Marché à tranches conditionnelles (LP 221-3)
Marché : Procédure adaptée (LP 321-1)
Durée : Jusqu'au 30 juin 2020
Code CPV principal : 71317210-8 Services de conseil matière de santé et de sécurité (vocabulaire commun pour les marchés publics)
Allotissement : 2 Lots (détaillés dans le RC et BPU) (LP 222-1)

Conditions de participation – pièces à fournir par les candidats :

1. Une version originale d'une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article LP 233-1 ;
2. Situation juridique, fiscale, sociale, financières, techniques et professionnelles des opérateurs (documents mentionnés au 1°, au 2°, au 3° et 4° de l'article LP 233-3),

Critères attribution :

Les critères sont mentionnés dans le règlement de consultation (LP 236-2)

Dossier de consultation:

Le DCE est disponible gratuitement sur demande des candidats par mail à : secretariat.daf@sante.gov.pf
ou téléchargeable sur le site internet : <https://www.service-public.pf/dsp/appels-offres/>

Offres :

Remise des offres le **11/05/18 à 12h00** au plus tard, leur validité sera de 60 jours. Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, F CFP. (LP 212-1)

Conditions de remise des offres et/ou des candidatures :

- un acte d'engagement (AE) à parapher sur chaque page, compléter, dater, et signer par la personne habilitée à engager la société et dont le nom sera mentionné dans les différentes rubriques. Un acte d'engagement doit être rempli pour chaque lot proposé ; (LP 211-1)
- référence à mentionner **MP18DSPS04** pour tous les documents de la proposition de l'offre ou de la candidature à envoyer par voie postale ou directement au secrétariat de la Direction de la Santé Publique

Envoi le 10/04/2018 à la publication

Publication aux supports suivants :

Journal Officiel de Polynésie Française (JOPF)
<https://www.facebook.com/directiondelasante.pf/>
<https://www.service-public.pf/dsp/appels-offres/>

Ministre des solidarités et de la santé, Dr Jacques RAYNAL.